



Association Elan

✉ 63 Rue Jean Jaurès
56530 Quéven
☎ 02-97-05-37-22
Fax. 02-97-05-23-85
✉ elan.association@wanadoo.fr

Contact : **Pascal MAHE**

Elan

L'association Elan est fondée en février 1991. Il s'agit d'une association intermédiaire, adhérente à la fondation COORACE. Son rôle premier est l'accompagnement socio-professionnel des personnes en difficultés d'accès à l'emploi. Afin de redonner de l'élan aux personnes accueillies, actuellement au nombre de 275, elle propose de la mise en situation de travail salarié. Elle est constituée de 7 salariés.

Quéven, dans le Morbihan

Commune de 9 000 habitants, Quéven s'inscrit dans un contexte semi-urbain et urbain, à proximité de Lorient. L'association Elan développe son action sur 8 communes, celles du nord de Lorient, telles que Guidel et Ploemeur.

Des transports collectifs circulent mais il est toujours difficile de se déplacer d'un village à l'autre sans revenir sur Lorient. La plupart des emplois sont localisés chez des particuliers, dans le cadre des emplois familiaux (soit 19 100 heures effectuées en 2005) ; l'autre partie concerne les emplois au sein d'entreprises et de collectivités (soit 14 600 heures en 2005).

« Aide à la mobilité individuelle », location de scooters

Force est de constater que l'absence de moyens de locomotion est un frein à l'emploi. De plus, il apparaît que les personnes n'ayant pas travaillé depuis longtemps n'ont pas les moyens, en reprenant une activité, d'investir dans une mobylette. Ainsi est née l'idée de mettre en place une aide à la mobilité.

En 2001, est créée l'aide à la mobilité individuelle. En janvier 2001, commence la location de mobylettes, conçue comme un outil pédagogique. 4 mobylettes sont disponibles en 2003. Puis la location de mobylettes prend fin, celles-ci vieillissant mal, pour laisser place à la location de scooters, débutant en février 2005.

Pour l'association, le scooter présente des avantages puisqu'il a un moteur « 4 temps », il est plus sécurisé (clignotants...), bien équipé (jauge d'essence...), il tient mieux la route, fait du 45/50km/heure, a une belle ligne et est plus valorisant.

La location de scooters est ouverte aux personnes très éloignées de l'emploi, avec ou sans prescription, mais ayant un besoin réel d'accéder au service. La priorité est donnée aux personnes auxquelles sont confiées des missions. Un contrat de location est alors signé. Une vérification de la conduite avant la location est effectuée. Des rencontres régulières avec l'association ont lieu pendant la location ; celle-ci aide le public à gérer des problèmes de santé, de logement... Un état des lieux est réalisé à la fin de la location du scooter.

Nombre de scooters : 6. Entreposés chez un vendeur de motos. 3 scooters sont à Quéven ; 3 autres à Ploemeur, en partenariat avec la ville de Ploemeur.

Tarifs: 5 €/semaine .

Caution : 76 €

Assurance, entretien, réparation : à la charge de l'association. Un mécanicien local effectue ces tâches.

Accessoires : casque, anti-vol spéciaux (assurés, risque de vol élevé), top-case, vêtements de pluie.

Durée de location : à la semaine, renouvelable 4 fois. Plus d'un mois si la situation de la personne l'exige.

Secteur géographique : périmètre de 10 à 20 km.

La gestion financière

Craignant les accidents de conduite, les responsables politiques ont été réticents et hésitants quant au financement du projet malgré leur conscience du problème. Trouver un assureur n'a pas été évident. L'attente pour les financements est parfois longue.

Financeurs : DDASS, 1^{er} à s'être engagée ; conseil régional de Bretagne, conseil général, mission locale et CLI de Hennebont et Lorient, CCAS, Ville de Quéven, Ville de Ploemeur, Confédération syndicale des familles (CSF), Fond Départemental pour l'Insertion (FDI). Aucune entreprise privée.

Budget : global (avec amortissements) : 10 872 € / an

Financement Caisse d'Épargne dans le cadre du Projet d'Économie Locale et Sociale (PELS)

Produit : Caisse d'Épargne Bretagne : 1 675 € / 4 ans

3 500 € : subventions

3 500 € : prêt à taux 0, remboursable en 4 ans : achat des mobylettes

760 €, Mairie de Ploemeur : accessoires (combinaisons, casques, anti-vols...)

2 000 €, Conseil Général du Morbihan : entretien des scooters et assurances

Association Elan (fonctionnement) 6 697 €

Projet de location voitures

Les résultats sont plutôt positifs. Cela permet aux personnes d'aller jusqu'au bout d'un stage, d'une formation, d'un contrat de travail. En 2005, les mobylettes ont été louées 37 semaines, 7 personnes ont pu en bénéficier. Désormais l'association souhaite acheter 6 autres scooters et louer des voitures.

Des conseils...

Préférer le scooter à la mobylette. Pour la mobylette, le mélange 5/6% est plus ou moins bien fait. Le scooter offre plus de sécurité, est plus valorisant, coûte moins cher et le moteur est à 4 temps.